



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 14/2014

le 29 octobre 2014

**Concerne :**

Horaires d'ouverture des guichets de la Poste à La Tour-de-Peilz.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Suite à la décision de la Poste de retarder de 8h à 9h les heures d'ouverture des guichets de son office de La Tour-de-Peilz, un courrier lui a été adressé par la Municipalité en juillet dernier.

Le soussigné de gauche a rencontré le 9 septembre 2014 un représentant de Poste CH SA afin d'exposer la position de la Municipalité. Celle-ci considère que les travaux du parking du centre-ville ont certainement eu un impact négatif sur la fréquentation du bureau de poste et que le fait d'ouvrir la poste dès 8h permettrait de dynamiser la zone commerciale du centre-ville. Sur la base de ces arguments, la Municipalité a demandé à Poste CH SA de revenir sur sa décision.

Poste CH SA a répondu par courrier daté du lendemain que, en raison de la faible fréquentation du bureau de poste, elle ne reviendrait pas sur sa décision. Elle a fait remarquer toutefois que la prolongation de l'ouverture des cases postales, desservies par un guichet, est très appréciée par la clientèle commerciale et les bénéficiaires de cette prestation.

La Municipalité a pris acte avec regret de cette décision.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

  
  


Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 29 septembre 2014

